

RECHERCHE PROFS FRANCOPHONES DÉSESPÉRÉMENT

L'apprentissage du français est devenu tendance dans le Canada anglophone. Résultat : le manque d'enseignants qualifiés frappe plusieurs provinces..

Par Marjorie Murphy (texte et photos)



Du jamais vu ! Xavier Lambert, Français installé depuis quarante ans à Toronto, est un ancien directeur d'école, à la retraite. Mais son téléphone n'arrête pas de sonner : il est régulièrement appelé pour remplacer des enseignants malades ou en vacances. « Je n'ai jamais connu ça, s'exclame l'ancien enseignant. En quelques années, le nombre d'écoles francophones a doublé au centre-ville. Alors évidemment ils ont besoin de monde. Je peux travailler jusqu'à cinquante jours par an ! »

La situation n'est pas propre à l'Ontario. Au Manitoba, les écoles en français sont

“
**IL A FALLU QUE JE
REVOIE MA MANIÈRE
DE PROCÉDER
AVEC LES ÉLÈVES**
”

si populaires que les conseils scolaires recrutent la moitié de leurs enseignants à l'extérieur de la province. En Colombie-Britannique, le gouvernement propose des bourses entre 1 250 dollars et 3 000 dollars pour attirer les candidats. « Cela peut aider à financer un déménagement

même depuis un pays étranger », explique le ministre de l'Éducation Rob Fleming, qui a d'ailleurs fait le déplacement en France et en Belgique début avril pour recruter. La pénurie touche tout le pays.

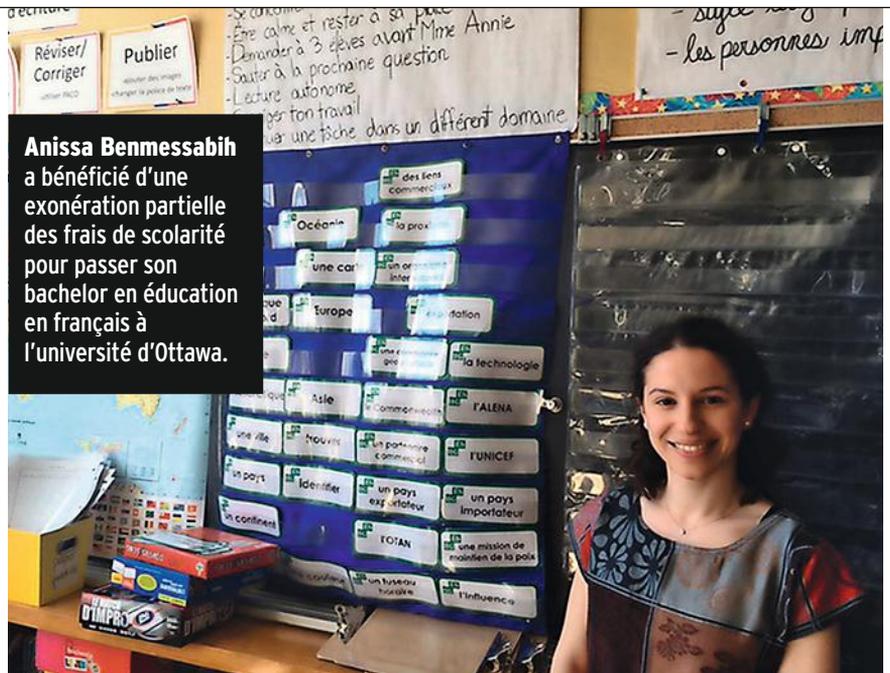
Et pour cause : chaque année, de nouvelles écoles francophones ouvrent à travers le Canada. On compte aujourd'hui jusqu'à 650 écoles francophones d'une côte à l'autre, qui accueillent plus de 160 000 élèves. Les différents conseils scolaires francophones – publics et catholiques – déploient des stratégies poussées pour attirer encore plus d'élèves. Mais la concurrence vient aussi des conseils scolaires anglophones, cinq fois plus nombreux, qui offrent eux aussi une éducation en français. Ils proposent notamment le programme « French immersion », dans lequel on enseigne sciences, maths et art en français et ce, dès la maternelle. Aujourd'hui, 430 000 élèves sont concernés, soit dix fois plus que dans les années 2000. « Les anglophones pensent de plus en plus que le bilinguisme est un atout pour l'avenir de leurs enfants, affirme Laurie French, présidente de l'Association des conseils scolaires de l'Ontario. Le français a un tel succès que nous sommes obligés de limiter le nombre d'élèves dans beaucoup de classes d'immersion. Malheureusement le niveau de français des professeurs n'est pas toujours à la hauteur et cela complique aussi le recrutement. » Même le gouvernement canadien commence à s'inquiéter du sujet. Son Plan d'action pour les langues officielles prévoit une enveloppe de 500 millions de dollars sur cinq ans pour financer le soutien à la formation et au recrutement d'enseignants. Avec ses 455 écoles francophones, l'Ontario est la province dont les besoins sont le plus criants. Il faut dire qu'en 2010 l'accès de ces écoles a été ouvert à toutes les familles, et plus seulement aux ayants droit francophones. « Mais cette nouvelle mode du français n'est pas la seule explication, selon le président de l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens, Rémi Sabourin. En 2015, la durée de la formation est passée d'un à deux ans dans notre province. Nous n'avons donc eu aucun diplômé l'année suivante. Un gros manque

difficile à rattraper. » Depuis, c'est à quel conseil scolaire sera le plus habile pour "draguer" les enseignants qualifiés, c'est-à-dire ceux qui détiennent un diplôme universitaire niveau licence ou master et ont suivi un programme de formation à l'enseignement.

UNE RECONNAISSANCE DE DIPLÔME PARFOIS DÉLICATE

Est-ce à dire que les portes sont grandes ouvertes pour les professeurs venus de France ? Pas si simple. Outre une licence, ils doivent justifier d'un certificat d'enseignement obtenu dans leur pays ou au Canada. S'ils ont suivi leur formation d'enseignant en France (IUFM ou Capes), il leur faudra la faire reconnaître par l'ordre des enseignants de la province où ils souhaitent exercer. En Ontario, l'ordre des enseignants et enseignants examine tous les dossiers, mais c'est au cas par cas qu'il donne son feu vert. Arrivée en 2016 à Toronto avec sa petite famille, Marie Baggioni « vend » son expérience de huit ans comme professeure des écoles en France ; au bout de quelques mois, l'ordre reconnaît ses qualifications et son diplôme. « En attendant, comme je n'avais pas le permis de travail adapté pour exercer avec des enfants, je me suis engagée comme bénévole, puis en tant que suppléante qualifiée », explique l'en-

Anissa Benmessabih a bénéficié d'une exonération partielle des frais de scolarité pour passer son bachelors en éducation en français à l'université d'Ottawa.



seignante en troisième année à l'Académie Alexandre Dumas, dans la banlieue de Toronto. « J'ai mis un an à changer de statut. C'est un peu long. Mais cela m'a permis de comprendre à quel point l'enseignement pour lequel j'avais été formé en France n'avait rien à voir avec celui qui se pratique au Canada. Il fallait que je revoie complètement ma manière de procéder avec les élèves » dit-elle. Et d'ajouter : « Il n'y a pas beaucoup de rigueur ici. On n'apprend ni les règles de grammaire ni les tables de multiplica-

“
ICI, ÊTRE ENSEIGNANT CE N'EST PAS SE FAIRE RESPECTER, C'EST SE FAIRE AIMER
”

tion. Mais c'est à travers les projets en ateliers, les dessins, les mises en situation que les élèves apprennent. On leur apprend l'esprit d'initiative, la pensée critique, la réflexion. Et finalement, nous en tant que prof, on se fait plaisir ! » L'ordre peut aussi décider que, même avec un certificat d'enseignement acquis à l'étranger, vous n'êtes pas prêt à la pédagogie canadienne. Il peut demander au candidat de repasser quelques « crédits » d'équivalence. « Attention, on ne peut travailler qu'en Ontario après avoir reçu l'approbation de notre association » explique Gabrielle Barkany, porte-parole de l'ordre des enseignants de l'Ontario. En effet, chaque province a son ordre professionnel qui édicte ses propres règles d'accès au métier. Seules les écoles indépendantes, donc privées, peuvent directement embaucher un enseignant, sans passer par l'ordre. « Il y a un an, nous sommes allés prospecter en France, lors du forum Destination Canada (*lire p. 124*), explique ainsi le chef d'établissement adjoint de la Toronto French

DES PASSERELLES AVEC LA FRANCE POUR FACILITER LES RECRUTEMENTS

Comment répondre au besoin croissant d'enseignants francophones au Canada ? Les universités françaises et canadiennes misent sur la mobilité des étudiants et des diplômés entre les deux pays. La Conférence des présidents d'université française (CPU), l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) et Universités Canada se sont retrouvées fin mars à Paris pour imaginer des passerelles. Et les discussions ont porté leurs fruits : cinq ententes ont été signées. Les universités d'Ottawa et de Montpellier ont ainsi lancé un projet pilote proposant aux étudiants de suivre en ligne les cours de l'université partenaire. Une initiative inspirée d'une première expérience réussie : depuis dix ans, l'université Simon Fraser en Colombie-Britannique collabore avec celle de Tours. « Nous avons créé un système simple, explique Emmanuelle Huver, responsable du programme de bidualité à l'université de Tours. Les étudiants français et canadiens passent un semestre à Tours, puis trois autres à Vancouver pour obtenir les deux diplômes. » Pour un Français c'est avantageux : il ne paie que l'inscription en France. Mais ceux qui voudront enseigner au Canada ne pourront le faire qu'en Colombie-Britannique puisque la reconnaissance des diplômes se fait au niveau provincial. En dix ans, 35 étudiants ont bénéficié du programme dont 13 Français.

School Khalid El-Metaal. Nous avons plus de flexibilité, même si nos standards ne sont pas moins exigeants. Les candidats doivent avoir les diplômes requis, mais on ne va pas leur demander de faire une équivalence. »

LE BACHELOR EN ÉDUCATION, UN VÉRITABLE SÉSAME

Thomas Logodin, un Français immigré en 2011 à Toronto a obtenu une licence Staps (sport et activité physique) à Toulouse il y a vingt-cinq ans. Après des années dans le marketing du sport, cet expert de tennis et de volley rencontre l'amour, une Canadienne. Arrivé en Ontario, il cherche à travailler, en français. On lui suggère qu'avec son expérience, l'enseignement serait une bonne solution. Mais il n'a pas de certificat ad hoc. Il s'inscrit donc à l'université d'Ottawa et passe son bachelor en éducation. Une fois diplômé, le voilà très vite embauché comme professeur de français et d'histoire-géographie, puis d'éducation physique et santé, sa spécialité, à l'école catholique Saint-frère-André de Toronto. « C'était un peu bizarre au départ de me retrouver prof d'histoire alors que je n'avais pas les qualifications pour, raconte-t-il. Heureusement j'ai été formé par la faculté. Cela m'a permis de comprendre que l'enseignement ici est basé sur la pédagogie et non sur les connaissances. On ne nous demande pas de devenir des "experts" mais d'enseigner aux élèves les compétences du XXI^e siècle : la flexibilité, la coopération, la polyvalence. Par exemple, on ne fait pas de dictées, mais on apprend à nos élèves à utiliser les outils digitaux pour ne pas faire de fautes. Donc si vous savez enseigner à la canadienne, vous pouvez le faire dans n'importe quelle matière. Il y a tellement d'offres, que c'est nous, enseignants, qui choisissons dans quels conseils, quelles écoles, quels quartiers nous voulons travailler », se réjouit ce Gascon d'origine.

Anissa Benmessabih a elle aussi passé son bachelor en éducation, un cursus d'une durée de deux ans aujourd'hui en Ontario. Après une licence de chimie en France, la jeune Marseillaise de 27 ans fait un stage au Vietnam. Le virus de l'étranger l'entraîne au Canada, il y a

quatre ans. La chimie l'ennuie, elle a toujours rêvé d'être enseignante. Mais l'université anglophone lui demande plus de 7 000 dollars par semestre pour un bachelor en éducation. Elle entend alors parler de l'université francophone qui propose une exonération partielle aux étudiants internationaux inscrits à temps plein pour un programme d'études en français en Ontario : ils payent les mêmes droits de scolarité que les citoyens canadiens et les résidents permanents. Pour 3 000 dollars par semestre elle étudie à l'université d'Ottawa. « Ce qui m'impressionne, c'est la possibilité de repartir à zéro », se réjouit la jeune femme, actuellement en stage. Malgré tout, pas toujours évident pour elle de s'adapter à la culture concurrentielle des écoles. « Il y a tellement de compétition entre les différents établissements qu'il faut être totalement au service des enfants et des parents. On les appelle même la clientèle » explique Anissa. « Du coup, pas de punition ou de redoublement. On met les enfants dans une classe en fonction de leur âge et non de leur niveau. Parmi mes 23 élèves de 6^e année (CM2/6^e), j'ai trois enfants hyperactifs, un autiste et un très mauvais lecteur. Il faut donc faire le grand écart et adapter les exercices pour chacun. C'est difficile mais, c'est gratifiant. Tout le monde a sa chance », insiste-t-elle. « Enfin une des grosses différences avec

la France c'est qu'ici, être enseignant, ce n'est pas se faire respecter, c'est se faire apprécier. C'est beaucoup de travail pour se faire aimer. Mais le salaire et l'évolution de carrière sont si importants qu'il est difficile de râler », tempère Anissa. Ce n'est pas Marie qui dirait le contraire. En France, elle percevait 18 000 euros par an. Après un an d'enseignement au Canada, elle touche près de 60 000 dollars canadiens annuels (40 000 euros). Pour un enseignant, le salaire plafond atteint 102 000 dollars au bout de dix ans. Et l'évolution de carrière peut aller très vite. « En assurant des cours supplémentaires, on peut vite devenir directeur d'école et commencer avec 115 000 dollars par année », rappelle Xavier Lambert. Malgré ces salaires généreux, le Canada court toujours après les enseignants francophones qualifiés. Mais pas seulement. « Nous manquons de psychologues, d'orthophonistes, de comptables, d'informaticiens, de cuisiniers », énumère Vincent Nguyen Van Mai, chef administratif responsable du service des ressources humaines du conseil scolaire catholique Mon Avenir, dans le centre-sud-ouest de l'Ontario. Mais les jeunes Français, pourtant de plus en plus nombreux à faire le pas, ne restent en général que deux ou trois ans. Pas assez, du goût des Canadiens, pour s'investir dans un enseignement qui a désormais besoin d'eux.

LOIN

Fédération nationale des conseils scolaires francophones

<http://fnscf.ca>

Canadian Parents for French <https://cpf.ca/fr>

Association des conseils scolaires de l'Ontario www.opsba.org

Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens

<https://aefo.on.ca/fr>

Ordre des enseignantes et enseignants de l'Ontario www.oct.ca

Le site propose notamment un simulateur qui permet d'évaluer sa candidature www.oct.ca/becoming-a-teacher/internationally-educated-teachers/aea

Université Laurentienne

<https://laurentienne.ca/programme/education>

Université d'Ottawa

<http://education.uottawa.ca/fr/programmes/premier-cycle/formation-enseignement>